



## NOTE DE SYNTHÈSE BUDGET PRIMITIF 2021

### *Introduction*

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

### *Reprise du résultat 2020*

L'affectation du résultat de fonctionnement inscrit au compte administratif 2020 s'élève à **95 061,47 €**.

Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté s'élève à **76 634,96 €**.

Des restes à réaliser de l'exercice 2020 sont reportés pour :

10 488,93 € en dépenses et 13 499,48 € en recettes.

## *Fonctionnement*

La section de fonctionnement est équilibrée pour **211 886,81 €**

### **Recettes :**

Le montant des recettes réelles de fonctionnement s'élève à **166 825,64 €**, auxquelles est rajouté le résultat reporté en R002 de **45 061,47 €**.

Elles se répartissent comme suit :

#### ➤ **Chapitre 70 – Ventes de produits, prestations diverses 35 352,00 €**

Les recettes de ce chapitre proviennent des encaissements des produits de la régie du parking et redevance occupation du domaine public

#### ➤ **Chapitre 73 – Impôts et taxes 61 050,00 €**

Le produit fiscal attendu des taxes foncières s'élève à *45 000,00 €*.

Le conseil municipal a fait le choix de maintenir les taux et de ne pas augmenter les impôts.

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, la réforme de la fiscalité prévue à l'article 16 de la loi des finances fixe les modalités de sa compensation financière pour les collectivités locales par le reversement de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) initialement réservée au département.

Un coefficient correcteur permet de neutraliser les écarts et équilibrer les compensations.

Rappel des taux :	Taxe Foncière sur les propriétés bâties communale	10,35
	Taxe Foncière sur les propriétés bâties départementale	<u>21,45</u>
	Total du taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties proposé	<b>31,80</b>
	Taxe Foncière sur les propriétés non bâties :	60,00

#### *Comparatif des années précédentes*

ANNEE	2016	2017	2018	2019	2020	2021
MONTANT	38 906,00	40319,00	41055,00	44217,00	45214,00	<b>45115,00</b>

Reversement de la TPU (Taxe Professionnelle des Entreprises) pour un montant de *7 350,00 €*

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (**FPIC**) est un fond de péréquation horizontale entre communes et intercommunalités pour un montant prévisionnel de *3 700,00 €*

#### ➤ **Chapitre 74 – Subventions d'exploitations 45 440,00 €**

Les produits correspondent à des dotations de l'état (DGF, dotations élus, compensation pour perte de taxe additionnelle des droits de mutation entre autres).

Les baisses de la dotation forfaitaire doivent se poursuivre en 2021.

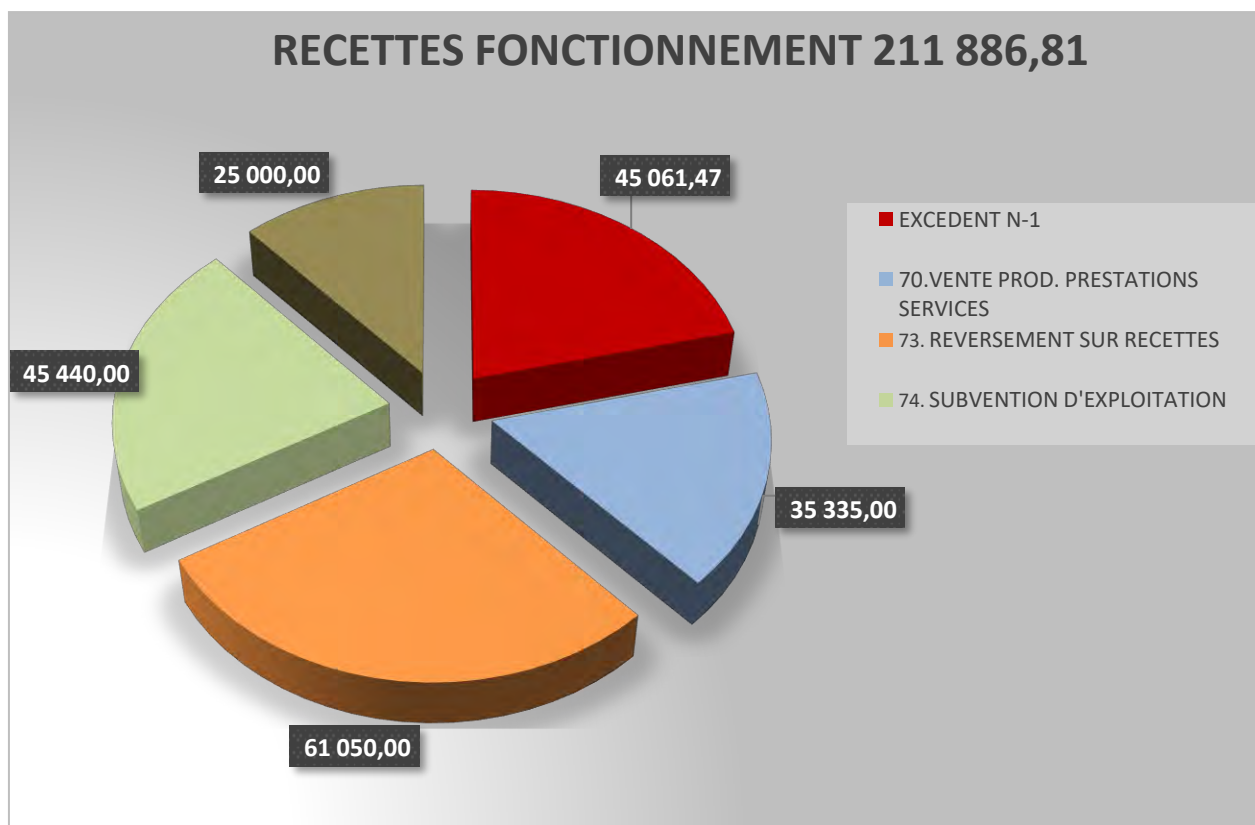
Ce chapitre comprend également les remboursements sur rémunérations de personnel (contrats aidés) prévisionnel de *13 000,00 €*.

#### ➤ **Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante 25 000,00 €**

Ces produits concernent les revenus des locations communales

La commune loue actuellement 3 logements et 1 commerce.

Article/libellé	Propositions 2021
EXCEDENT N-1	45 061,47
70.VENTE PROD. PRESTATIONS SERVICES	35 335,00
73.REVERSEMENT SUR RECETTES	61 050,00
74.SUBVENTION D'EXPLOITATION	45 440,34
75.AUTRES PDTS GESTION	25 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>211 886,81</b>



## **Dépenses :**

Le montant des dépenses réelles est provisionné à **192 386,81 €**.

Un virement à la section investissement pour 19 500,00 € porte le total des dépenses **211 886,81 €** permettant l'équilibre de la section fonctionnement.

### ➤ **Chapitre 011 – Charges de gestion générale 63 040,00 €**

**Articles 60 – Achats et variation de stock 14 400,00 €**

Électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures de petits équipements, voirie, administratives...

**Articles 61 – Service extérieur 22 790,00 €**

Entretien terrains, entretien et réparation des bâtiments publics, véhicules, assurances ...

**Articles 62 – Autres services extérieurs 12 250,00 €**

Honoraires, cotisations, annonces, frais cérémonie, tickets parking, affranchissements, téléphone, réception, remboursement emprunt Hérault Énergies...

**Articles 63 – Impôts, taxes, versement assimilés 13 600 €**

Taxes foncières, Taxes séjours...

### ➤ **Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés 76 350,00 €**

Les effectifs restent stables avec un titulaire et trois contrats en CDD.

### ➤ **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 29 257,00 €**

Ce chapitre prévoit la participation de la commune aux charges scolaires ainsi que les subventions de fonctionnement aux associations.

Enfin, le chapitre 65 prévoit les indemnités au maire et aux élus.

Associations : 2 007,00 €

CHASSE	300
LOS MOREZOLS	600
BACCHANALES	500
RECHERCHE MED	100
AFM TELETHON	100
LUTTE CANCER	100
AFSEP	100
ECOLE OCTON	7
BIR HAKEIM	200

La société communale de chasse ayant sollicité une subvention annuelle de 300,00 € celle-ci a donc été augmentée. Rajout d'un montant pour l'association bir hakeim.

Rappel : les subventions ne seront octroyées que si la commune reçoit le compte rendu de l'AG et bilan financier.

### **Chapitre 66 – Charges financières 8 000,00 €**

Dans ce chapitre figure le remboursement des intérêts de la dette et intérêt si besoin d'une ligne de trésorerie.

### ➤ **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles 1 500,00 €**

Ce chapitre comprend 1 500,00 € en secours et dots et participation aux frais de cantine des enfants.

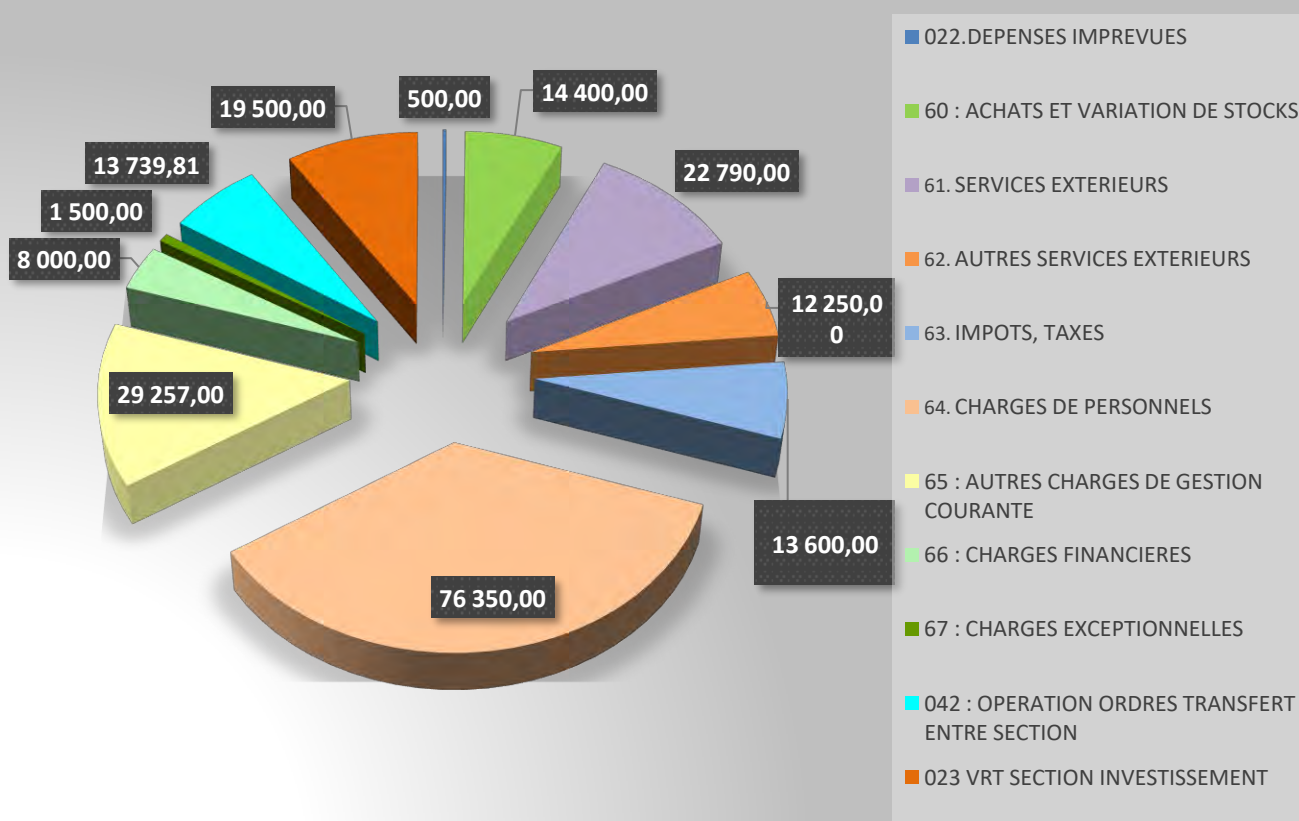
### ➤ **Chapitre 68(042) – Dotations aux amortissements et provisions 13 739,81 €**

### ➤ **Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement 19 500,00 €**

### ➤ **022 : Dépenses imprévues : 500,00 €**

Article/libelle	Propositions 2021
022.DEPENSES IMPREVUES	500,00
60. ACHATS ET VARIATION DE STOCKS	14 400,00
61.SERVICES EXTERIEURS	22 790,00
62.AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 250,00
63.IMPOTS, TAXES	13 600,00
64.CHARGES DE PERSONNELS	76 350,00
65. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	29 257,00
66. CHARGES FINANCIERES	8 000,00
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00
042.OPERATION ORDRES TRANSFERT ENTRE SECTION	13 739,81
023 VRT SECTION INVESTISSEMENT	19 500,00

## DEPENSES FONCTIONNEMENT 211 886,81



## Investissement

La section d'investissement est équilibrée pour **434 025,53 €**

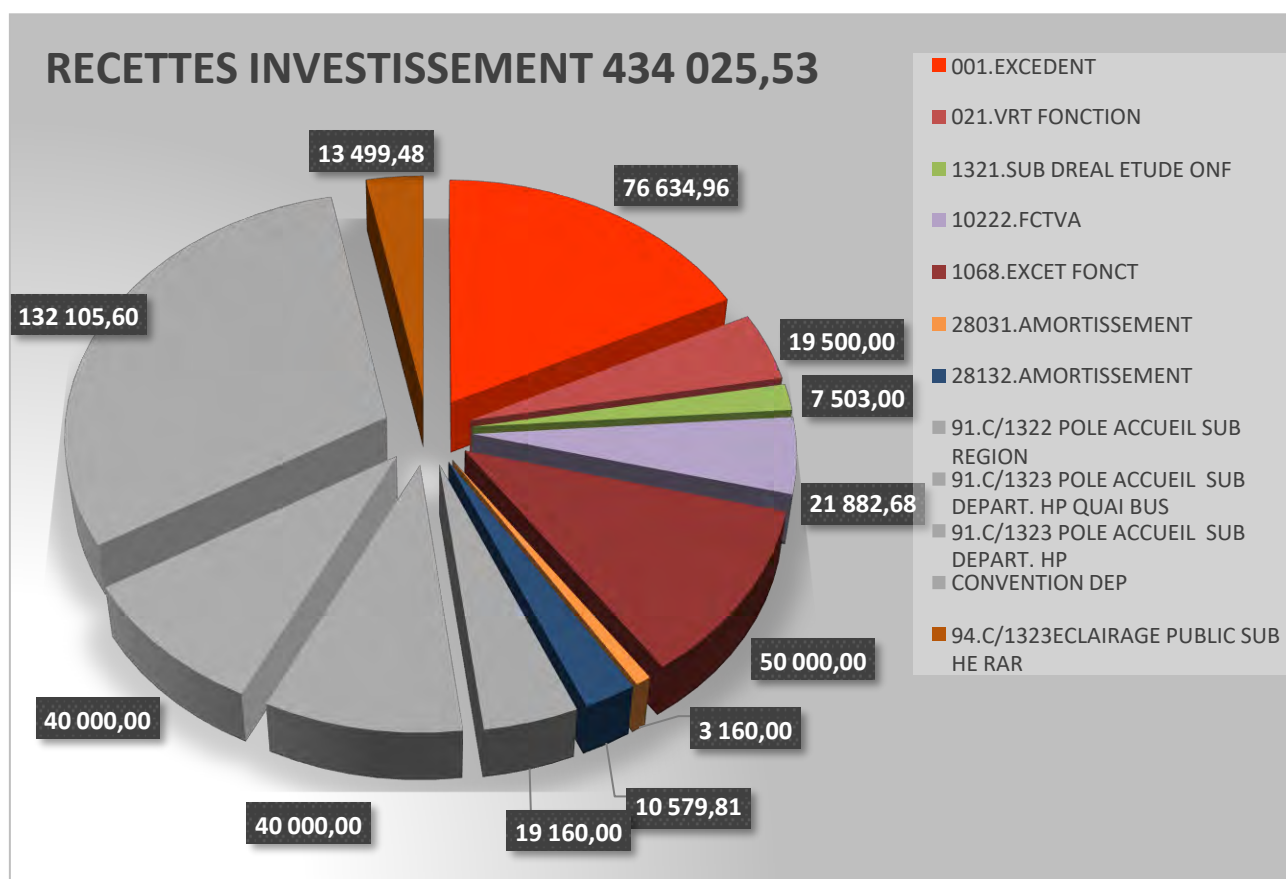
### + Recettes :

Les recettes réelles sont provisionnées pour **357 390,57 + 76 634,96 €** excédent

Ce montant comprend :

- 21 882,68 € de FCTVA estimés selon les dépenses d'investissement N-1
- 50 000 € d'excédents de fonctionnement capitalisés (affectation résultat de l'année précédente)
- Un virement de la section de fonctionnement d'un montant de 19 500,00 €
- 7 503,00 € de subvention de la DREAL pour relancer l'étude coupe des pins
- 99 160,00€ de subvention concernant l'aménagement voirie et parking du pole accueil
  - + 132 105,60 de recette suite convention avec le département
- 13 499,00 € de subvention pour l'éclairage public village (RAR de l'année précédente)

Article/libelle	Propositions 2021
001.EXCEDENT	<b>76 634,96</b>
021.VRT FONCTION	<b>19 500,00</b>
1321.SUB DREAL ETUDE ONF	<b>7 503,00</b>
10222.FCTVA	<b>21 882,68</b>
1068.EXCET FONCT	<b>50 000,00</b>
28031.AMORTISSEMENT	<b>3 160,00</b>
28132.AMORTISSEMENT	<b>10 579,81</b>
91.C/1322 POLE ACCUEIL SUB REGION	<b>19 160,00</b>
91.C/1323 POLE ACCUEIL SUB DEPART. HP QUAI BUS	<b>40 000,00</b>
91.C/1323 POLE ACCUEIL SUB DEPART. HP	<b>40 000,00</b>
CONVENTION DEP	<b>132 105,60</b>
94.C/1323ECLAIRAGE PUBLIC SUB HE	<b>13 499,48</b>



## + Dépenses :

Les dépenses réelles sont provisionnées pour **434 025,53 €**.  
RAR compris. La section investissement est dès lors équilibrée.  
Les dépenses ont été réparties en opérations :

- **Opérations – Financières 11 000,00 €**  
- Remboursement des emprunts
  
- **Opérations non individualisées 14 576,25 €**  
Etude coupe des pins/Miroir rue/Installation fibre/Matériel informatique
  
- **Opérations 70 – terrains 13 196,90 €**  
Clôture du terrain acheté l'année précédente + voir pour aménagement barrière.
  
- **Opérations 80 – Bâtiments 4000,00 €**  
Aménagement au Parc des courtinals.
  
- **Opérations 86 – Salle rencontre 3 390,00 €**  
Etape 2 d'installation panneaux acoustiques
  
- **Opérations 91 – Pôle accueil EST 150 000,00 € + 132 105,60 € (convention département)**  
Aménagement voirie et quai de bus +
  
- **Opérations 93 – Carte communale 17 488,93 €**  
En 2018 nous avons prescrit l'élaboration de la carte communale, continuité de l'opération
  
- **Opérations 94 – Eclairage public village 20 725,00 €**  
2<sup>ème</sup> tranche concernant le remplacement des luminaires traditionnels
  
- **Opérations 95 – Eclairage solaire 5 542,85 €**  
Mise ne place d'éclairage solaire parking cimetière.
  
- **Opérations 96 – Aménagement place de la mairie 62 000,00 €**  
Etude et commencement des aménagements

Article/libelle	Propositions 2021
1641.EMPRUNT	11 000,00
2031.ETUDE ONF PINS	11 255,25
2152.MIRROIR RUE NON INDIV.	321,00
2158.INSTALLATION FIBRE	1 000,00
2183.INFORMATIQUE	2 000,00
70.TERRAIN	13 196,90
80.BATIMENT -INSTALLATIONS GENERALES	4 000,00
86. SALLE RENCONTRE -INSTALLATIONS GENERALES	3 390,00
91.C/2315 POLE ACCUEIL INSTALLATIONS GENERALES	150 000,00
POLE ACCUEIL - CONVENTION DEPARTEMENT	132 105,60
93.C/202CARTE COMMUNALE ETUDE	10 328,69
93.C/2031 CARTE COMMUNALE ETUDE	7 160,24
94.C/21538 ECLAIRAGE PUBLIC VILLAGE	20 725,00
95.C/21534 RESEAUX ELECTRIFICATION SOLAIRE	5 542,85
96.C/2031 PLACE MAIRIE -FRAIS ETUDE	12 000,00
96.C/2315 PLACE MAIRIE -AMENAGEMENT	50 000,00

## DEPENSES INVESTISSEMENT 434 025,53

